

CONJONCTURE VIN ET CIDRE



Avril 2021

**Volumes et prix des ventes de vins en vrac :
cumul à 35 semaines 2020/21¹**

2020/21	Volumes cumulés ² (en milliers d'hl)					
	Rouges		Rosés		Blancs	
Total VDF³	607	+19%	290	+24%	702	+20%
dont VDF cépages	320	+29%	90	+102%	430	+25%
Total IGP	2.999	+14%	2.480	+5%	1.797	+12%
dont IGP cépages	2.501	+16%	1.415	+12%	1.589	+13%
AOP	↗		↘		↗	

2020/21	Prix moyens cumulés ² (en €/hl)					
	Rouges		Rosés		Blancs	
Total VDF³	73,70	+2%	78,94	-1%	80,49	=
dont VDF cépages	76,55	-2%	76,07	-8%	88,32	-1%
Total IGP	89,34	-1%	90,33	-6%	100,80	-1%
dont IGP cépages	91,36	-2%	89,13	-2%	102,27	-1%
AOP	↘		↗		↘	

1. Évolutions par rapport à 35 semaines de campagne 2019/20 pour les IGP et les VSIG et à 7 mois de campagne 2019/20 pour les AOP.

2. Tous millésimes confondus

3. Vin De France (SIG)

Marchés à la production

Bilan des transactions en vrac à 35 semaines de campagne 2020/21, à fin mars 2020

Le suivi de l'activité des marchés, via les données provenant des contrats d'achat vrac à mi-campagne 2020/21, montre une hausse marquée des transactions, par rapport à la campagne 2019/20. Les données des Vins De France (SIG), des vins IGP portent sur le cumul d'août 2020 à mars 2021 et août à février 2020 pour les vins AOP.

Les transactions pour les Vins De France (SIG) progressent en volume, quelle que soit la couleur considérée. Les cours des Vins De France (SIG) sont en baisse au global, par rapport à la même période de la campagne 2019/20. On note des prix moyens en léger recul pour les VDF blancs et rosés, et en légère hausse pour les rouges.

Les transactions de vin en vrac IGP progressent par rapport à la campagne précédente. Cette hausse est portée par l'ensemble des couleurs. Par ailleurs, les vins IGP de cépages, qui représentent plus de 70% des échanges d'IGP, sont les plus dynamiques en volume. En revanche, au global le prix moyen des IGP est en recul par rapport à la campagne précédente.

En ce qui concerne les transactions de vin AOP, cette campagne est marquée par des transactions en progression en volume, à l'exception des vins rosés. Les cours des vins AOP sont au ralenti à mi-campagne pour les vins blancs et rouges.

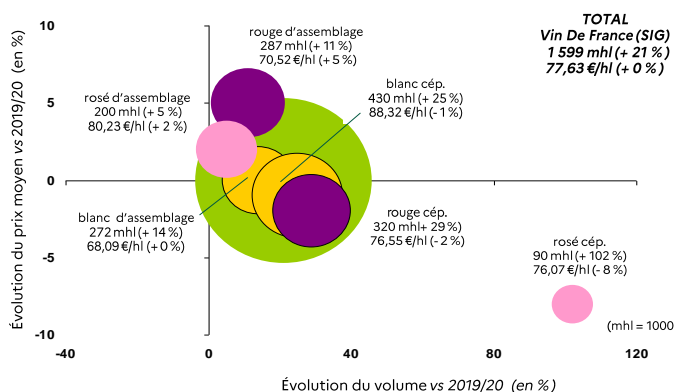
Le marché des vins en vrac à ce niveau de la campagne 2020/21 semble dynamique en termes de volume pour tous les segments. Les cours sont en recul relativement modéré pour la majorité des vins.

Marché Vin De France (SIG) : cumul à 35 semaines 2020/21

À 35 semaines de la campagne 2020/21, le cumul des ventes en vrac du marché **Vin De France (SIG)** affiche une progression des échanges en volume par rapport à la campagne 2019/20.

En cumul sur 8 mois de campagne, les échanges de Vin De France (SIG) s'élèvent ainsi à 1,6 million d'hl, soit un niveau supérieur de 21 % par rapport à la campagne précédente.

Transactions vrac Vin De France (SIG) à 35 semaines de campagne 2020/21 (tous millésimes confondus)



Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

Avec un volume cumulé de 759 milliers d'hl, les ventes de Vin De France (SIG) d'assemblage, qui représentent 46 % du total, progressent de 10 % par rapport au cumul de la campagne précédente avec des évolutions variables en fonction des différentes couleurs de vin : + 11 % pour les rouges (287 milliers d'hl), + 5 % pour les rosés (200 milliers d'hl) et + 14 % pour les blancs (272 milliers d'hl).

Avec un volume cumulé de 840 milliers d'hl, les ventes de Vin De France (SIG) mentionnant un cépage représentent 54 % des transactions et sont en hausse de 32 % par rapport à la campagne précédente. Cette progression des ventes est due principalement aux volumes en rosés (90 milliers d'hl ; + 102 % vs 2019/20) et, dans une moindre mesure, aux vins blancs (430 milliers d'hl ; + 25 % vs 2019/20) et aux vins rouges (320 milliers d'hl ; + 29 % vs 2019/20).

En ce qui concerne le cours des Vins De France (SIG) d'assemblage, tous millésimes confondus, il est en hausse de 2 %, par rapport à la même période de la campagne précédente, à 72,21 €/hl. Cette progression est partagée par le prix moyen des rouges en hausse de 5 % à 70,52 €/hl et celui des rosés à 80,23 €/hl (+ 2 % vs 2019/20). Le prix

moyen des blancs est quant à lui stable à 68,09 €/hl.

Le cours des Vins De France (SIG) avec mention de cépage, tous millésimes confondus, est en recul par rapport à la campagne précédente, à 82,53 €/hl (- 2 % vs 2019/20). Dans le détail, le prix moyen des rosés recule, à 76,07 €/hl (- 8 % vs 2019/20), tout comme celui des rouges, à 76,55 €/hl (- 2 % vs 2019/20) et celui des blancs reste stable à 88,32 €/hl (- 1 % vs 2019/20).

Lorsque l'on compare le millésime 2019 dans la campagne 2019/20 et le millésime 2020 dans la campagne 2020/21, on remarque que les transactions se font à un prix plus bas durant la campagne actuelle, sur la période d'août à mars. Cette tendance est induite par la baisse du prix des vins de cépage alors que celui des vins d'assemblage progresse, sans pour autant compenser le recul pour l'ensemble de la catégorie. Néanmoins, en terme de volume, on constate des échanges en vrac pour le millésime 2020 plus dynamiques que pour celui de la campagne précédente.

Comparaison du millésime 2019 dans la campagne 2019/20 par rapport au millésime 2020 dans la campagne 2020/21

Millésime 2019 – campagne 2019/20 Vs. Millésime 2020 – campagne 2020/21		MILLESIME 2019				MILLESIME 2020			
		CAMPAGNE 2019/20				CAMPAGNE 2020/21			
Volume en milliers d'hl à fin mars		ROUGE	ROSE	BLANC	TOTAL	ROUGE	ROSE	BLANC	TOTAL
Vin De France (SIG) TOTAL France	Volume	333	188	465	986	501	264	621	1 386
	Prix moyen	76,12	82,66	85,08	82	73,82	79,07	81,78	78,39
Vin De France (SIG) avec mention de cépage	Volume	188	47	311	546	276	86	405	767
	Prix moyen	80,28	84,56	90,68	87	76,53	76,12	88,26	82,68
Vin De France (SIG) d'assemblage (Blend)	Volume	144	142	154	440	224	179	216	619
	Prix moyen	70,71	82,03	73,79	75	70,49	80,49	69,66	73,08

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

Marché Vin à Indication Géographique Protégée (IGP) : cumul à 35 semaines de la campagne 2020/21

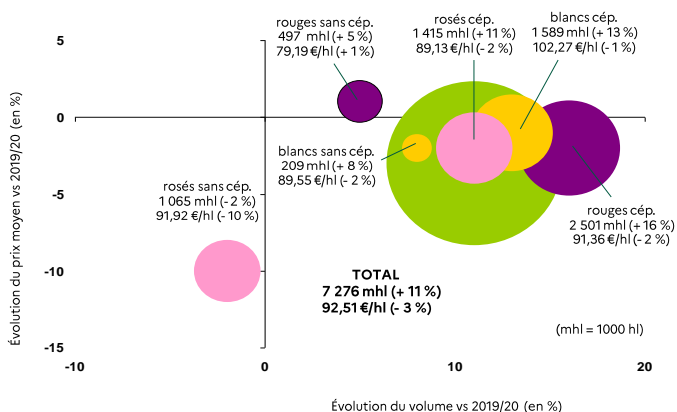
Sur le marché **des vins IGP**, l'activité est en hausse par rapport à la campagne précédente, à 7,3 millions d'hl (+ 11 %).

La majorité des transactions (73 %) concerne les vins vendus avec mention de cépage, soit 5,5 millions d'hl (+ 14 % vs 2019/20).

Ils sont répartis entre 2,5 millions d'hl de vins rouges (+ 16 % vs 2019/20), 1,4 million d'hl de vins rosés (+ 12 % vs 2019/20) et 1,6 million d'hl de vins blancs (+ 13 % vs 2019/20).

Les ventes de vins IGP d'assemblage (27% des transactions) enregistrent quant à elles un cumul de 1,8 million d'hl pour cette campagne 2020/21 soit une hausse de 1% par rapport à 7 mois de campagne 2019/20. Dans le détail, les échanges représentent 497 milliers d'hl de rouges (+ 5% vs 2019/20), 1 million d'hl de rosés (- 2% vs 2019/20) et 209 milliers d'hl de blancs (+ 8% vs 2019/20).

Transactions vrac vin IGP à 35 semaines de campagne 2020/21 (tous millésimes confondus)



Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

Les cours des vins IGP avec mention de cépage sont en recul par rapport à la campagne antérieure et s'établissent à 91,36 €/hl pour les rouges (- 2% vs 2019/20), à 89,13 €/hl pour les rosés (- 2% vs 2019/20) et à 102,27 €/hl pour les blancs (- 1% vs 2019/20).

Pour les vins IGP d'assemblage (sans mention de cépage), les prix moyens des transactions sont également en baisse par rapport à la précédente campagne, à 89,55 €/hl en blancs (- 1% vs 2019/20) et à 91,92 €/hl en rosés (- 10% vs 2019/20). En revanche, les rouges voient leur prix légèrement revalorisé à 79,19 €/hl (+ 1% vs 2019/20).

Marché Vin à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP): cumul à 7 mois de campagne 2020/21

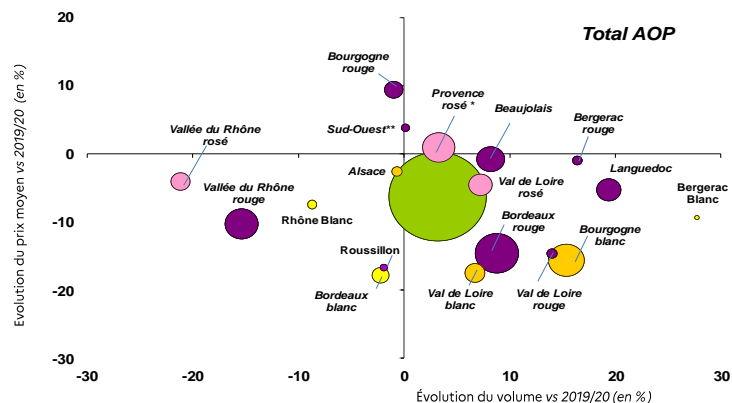
Les données des transactions en vrac de vins AOC/AOP, communiquées par les organisations interprofessionnelles, montrent une progression des volumes échangés, à l'exception des vins rosés. Les prix moyens des AOP sont en recul, quelle que soit la couleur considérée.

Dans le détail, ce sont principalement les vins AOP rouges qui expliquent la progression des transactions en volume. En effet, la plupart des appellations étudiées sont bien positionnées par rapport à la campagne 2019/20, à l'exception des vins rouges du Roussillon ou de la Vallée du

Rhône. La hausse la plus marquée concerne les vins du Languedoc. Les appellations de Bourgogne et du Val de Loire en blanc progressent également. Les volumes en AOP rosés sont en baisse, principalement expliquée par le recul des rosés de la Vallée du Rhône.

Les transactions commerciales se font à des prix plus bas pour les vins AOP depuis le début de campagne 2020/21 par rapport à la précédente campagne. Toutes les couleurs sont touchées par ce ralentissement des cours et peu d'appellations sortent du lot : les vins rouges de Bourgogne et du Sud-Ouest, ainsi que les rosés de Provence sont les seuls qui bénéficient d'une hausse de leurs prix moyens de vente en vrac.

Transactions vrac vin AOP à 7 mois de campagne 2020/21 (tous millésimes confondus)



Source : Contrats d'achat Interprofession - élaboration FranceAgriMer

Sorties de chais des récoltants et négociants vinificateurs : 6 mois de campagne 2020/21

Évolutions des sorties de chais des récoltants et négociants vinificateurs (août 20-janvier 21 vs août 19-janvier 20)

	Sorties de chais (en milliers d'hl)		
	2019/20	2020/21	Var. en %
AOC/AOP	15 649	16 576	+ 5,9 %
IGP	6 248	6 796	+ 8,8 %
VDF (SIG)	3 364	3 224	- 4,2 %
Total	25 261	26 596	+ 5,3 %

Source : DGDDI - élaboration FranceAgriMer

Selon les dernières informations communiquées par la Douane française, à fin janvier 2020, les sorties de chais des récoltants et négociants

vinificateurs sont en progression 5 % par rapport à fin décembre 2019 et atteignent près de 27 millions d'hectolitres.

Cette hausse s'explique par les sorties en AOP (+ 6 %) et IGP (+ 9 %) alors que pour le segment des Vins de France (SIG), les volumes sortis des chais accusent un recul de l'ordre de 4 %.

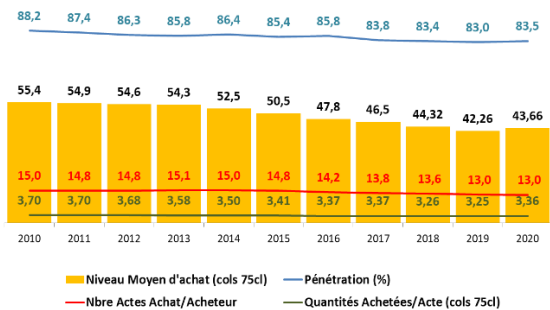
Achats de vins tranquilles pour la consommation à domicile

Bilan 2020

(Source KANTAR pour FranceAgriMer-CNIV)

Dans un contexte de crise sanitaire accompagnée par un ensemble de mesures restrictives dont la fermeture partielle de la restauration hors domicile, la demande pour les Produits Grandes Consommation (PGC) pour la consommation à domicile a fortement augmenté en 2020 avec une croissance qui s'est manifestée par des volumes d'achat en nette hausse (+ 6,9 % vs 2019).

Vins tranquilles : évolution des indicateurs d'achats des ménages

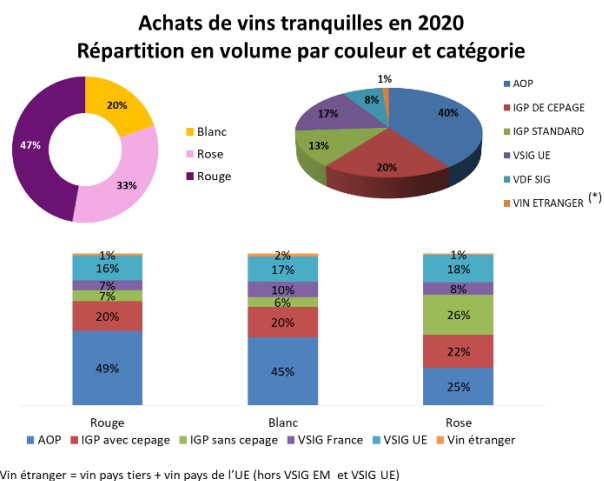


Source Kantar – élaboration FranceAgriMer

Avec une progression des volumes d'achat de **4,6 % par rapport à 2019**, cette tendance à la hausse est également constatée pour les achats vins tranquilles. Après des années de recul de l'ensemble des indicateurs d'achat, 2020 correspond à une rupture de tendance avec des vins tranquilles qui recrutent des acheteurs (taux de pénétration de 83,5 %, soit + 0,5 pt vs 2019) qui font de plus gros paniers (3,36 cols par acte d'achat, soit + 3,6 % vs 2019), à l'image du comportement d'achat global des Français. Ainsi, le niveau moyen d'achat de vins tranquilles est de 43,7 cols par ménage acheteur, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à 2019. Mais ce niveau moyen d'achat reste inférieur à celui de la moyenne 5 ans (- 5,6 % vs moy. 2015/19).

Cependant, **cette croissance étant tirée majoritairement pas la hausse des paniers d'achat, celle-ci est essentiellement mécanique**, liée à la fermeture partielle de la restauration hors domicile. On constate également une hausse des achats de vins tranquilles qui reste moins forte que celles d'autres boissons alcoolisées telles que les bières : catégorie qui continue à gagner des parts de marché au sein du total boissons alcoolisées, à la différence du vin tranquille.

De plus, contrairement au total PGC, **les vins tranquilles ne se sont pas valorisés en 2020** avec des foyers qui ont acheté plus de vins tranquilles mais moins valorisés. Les vins à moins de 2,99 €/col ont attiré plus d'acheteurs qui en ont acheté davantage, ce qui est en rupture avec la tendance passée. Des formats moins valorisés ont été attractifs en 2020 avec un recrutement d'acheteurs de BIB (taux de pénétration de 23,3 %, soit + 1,1 pt) et de bouteilles de petits formats (29,5 %, soit + 2,4 pts).



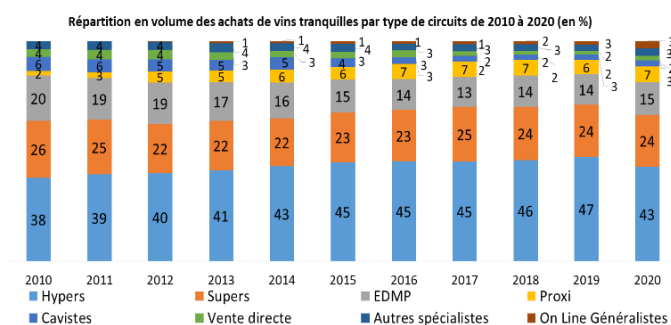
En termes de couleur, **les vins blancs confirment en 2020 leur position de couleur la plus attractive** avec un taux de pénétration qui continue d'augmenter (66,6 %, soit + 1 pt vs 2019). Cependant, ils restent achetés bien plus occasionnellement (5,2 actes d'achat/an/acheteur) et en moins grandes quantités à l'acte (2,05 cols/acte) que les rouges ou les rosés.

Tous les types de vins ont gagné en attractivité, à l'exception des IGP de cépage, avec des niveaux moyens d'achat en augmentation par rapport à 2019, sauf pour les vins étrangers. Au global, les IGP sans mention de cépage et les vins de France Sans Indication Géographique (VSIG) ont gagné des parts de marché (PDM) en volume (respectivement 13,4 % et 7,8 %, soit + 0,6 pt) au détriment des VSIG UE (16,9 %, soit - 0,8 pt,) et

des IGP avec mention de cépage (20,5 %, soit -0,3 pt). **Pour les AOP, la croissance volume menace d'être plus mécanique** que les autres segments du fait de la situation particulière de 2020, puisque celle-ci est essentiellement portée par la hausse des quantités achetées par acte et non pas le recrutement d'acheteurs ou la hausse de la fréquence d'achat.

En termes de circuits, la croissance des vins tranquilles a été portée par les circuits autres que les hyper et supermarchés avec un recrutement d'acheteurs et un niveau d'achat en hausse pour les achats effectués dans les EDMP, les magasins de proximité, le On Line généraliste, les cavistes et la vente directe.

Ainsi, on constate **une rupture de tendance à long terme dans le développement des circuits de commercialisation** qui était essentiellement porté par les hypermarchés quand les EDMP et les circuits spécialisés étaient en retrait sur ces 10 dernières années. En 2020, même s'ils restent le 1^{er} lieu d'achat des vins tranquilles avec 42,8 % de PDM en volume, les hypermarchés perdent 4,5 pts de PDM par rapport à 2019 récupérés par le On Line généraliste (+ 1,8 pt), les magasins de proximité (+ 0,9 pt), les EDMP (+ 0,8 pt), la vente directe (+ 0,4 pt) et les cavistes (+ 0,2 pt). Ces évolutions circuits ont globalement aussi été constatées au niveau des achats des PGC, notamment avec le recul des hypermarchés et la progression des achats on line, dans les EDMP et circuits spécialisés.



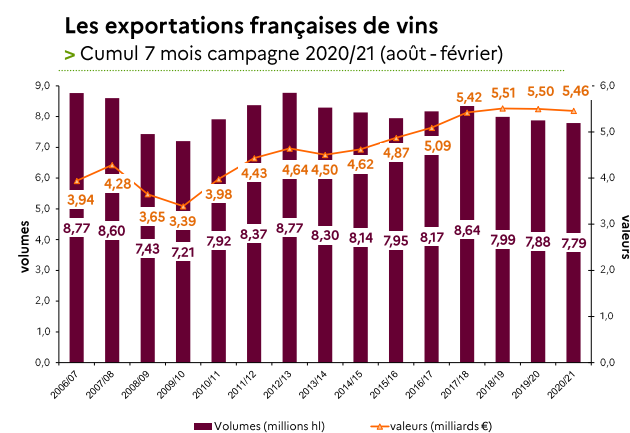
Source : KANTAR, élaboration FranceAgriMer

Concernant les cibles d'acheteurs, **l'ensemble des tranches d'âge ont augmenté leurs achats** de vins tranquilles avec une croissance toujours tirée par le cœur de clientèle des 50-64 ans mais qui a été particulièrement marquée en 2020 chez les moins de 50 ans.

Commerce extérieur

Les exportations françaises de vins Cumul 7 mois campagne 2020/21 (août-février)

Sur les sept premiers mois de la campagne 2020/21, le recul des volumes et des valeurs des exportations françaises de vins se poursuit (respectivement -1,1 % et -0,8 % vs. août-février 2019/20). Toutefois, ce recul s'estompe progressivement au fur et à mesure de l'avancée de la campagne. Les valeurs s'établissent à 5,46 milliards d'euros pour 7,79 millions d'hectolitres exportés. Le niveau des exportations en volume reste néanmoins assez bas et bien inférieur à celui de la moyenne 5 ans (-4 %).



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor - Élaboration FranceAgriMer

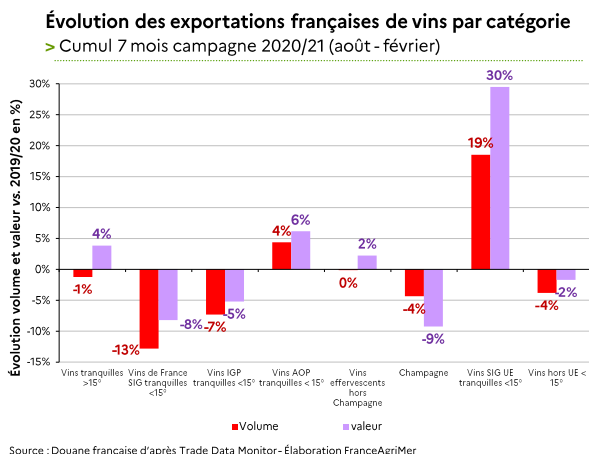
Après plusieurs mois de fortes baisses du prix moyen des exportations françaises de vins, notamment sur la deuxième partie de la campagne 2019/20 puis au tout début de la campagne 2020/21, ce dernier repart à nouveau à la hausse sur le cumul d'août 2020 à février 2021, à 7,01 €/l (+0,4 % vs. août-février 2019/20). Après plusieurs mois marqués par une très nette dévalorisation notamment liée à la crise sanitaire, les exportations françaises retrouvent leur dynamisme en valeur depuis octobre 2020.

Les exportations françaises par catégorie

Le ralentissement des exportations françaises de vins en volume et en valeur n'est pas généralisé et on observe ainsi des dynamiques très différentes suivant les catégories de vins exportées.

Les évolutions sont à plusieurs vitesses : d'une part, après de fortes baisses observées en début de campagne, les exportations de vins SIG de l'UE réexportés sont particulièrement dynamiques en volume comme en valeur (respectivement +19 % et +30 % vs. août-février

2019/20). De la même manière, celles de vins AOP progressent en volume (+ 4 % vs. août-février 2019/20), mais aussi en valeur (+ 6 % vs. août-février 2019/20). Les exportations de vins effervescents hors Champagne se sont développées en valeur (+ 2 % vs. août-février 2019/20) quand les volumes restent stables. Quand à celles de vins tranquilles > 15°, elles augmentent en valeur (+ 4 % vs. août-février 2019/20) mais sont en repli en volume (-1 % vs. août-février 2019/20)



En revanche, toutes les autres catégories affichent des valeurs en repli par rapport aux 7 premiers mois de la campagne 2019/20. Les chutes les plus fortes concernent le Champagne, seule catégorie qui se dévalorise sur la période, avec un prix moyen de 25,53€/l (- 5 % vs. août-février 2019/20). Néanmoins, il est à noter que ses exportations en volume sont moins dégradées qu'en début de campagne, sous l'effet d'une baisse des prix mais aussi d'une demande répartie à la hausse dans plusieurs marchés clients.

Les Vins De France sont la catégorie dont les exportations en volume reculent le plus sur la période (-13 % en volume et - 8 % en valeur vs. août-février 2019/20), suivie par les vins IGP (- 7 % en volume et - 5 % en valeur vs. août-février 2019/20) et les vins tranquilles hors de l'UE réexportés (- 4 % en volume et - 2 % en valeur vs. août-février 2019/20). Toutefois, les prix moyens à l'export pour ces 3 catégories progressent.

Au global, entre août 2020 et février 2021, les parts de marché des exportations françaises de vins se répartissent comme suit :

Vins effervescents

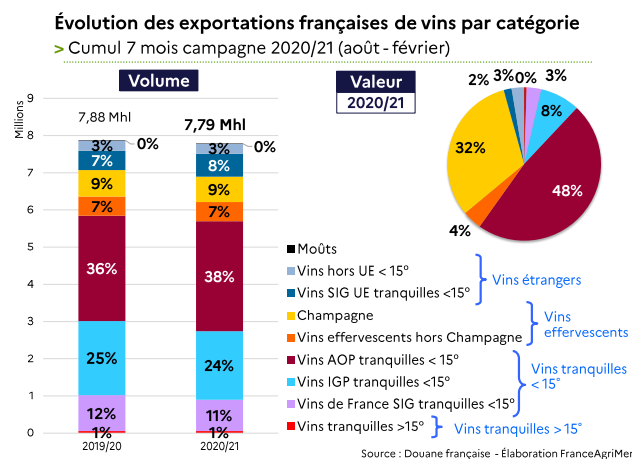
- Champagne, 9 % en volume, 32 % en valeur ;
- Autres effervescents, 7 % en volume, 4 % en valeur ;

Vins tranquilles < 15°

- AOP, 38 % en volume, 48 % en valeur ;
- IGP, 24 % en volume, 8 % en valeur ;
- Vins De France SIG, 11 % en volume, 3 % en valeur ;
- Vins SIG UE, 8 % en volume, 2 % en valeur ;
- Vins hors UE, 3 % en volume, 3 % en valeur ;

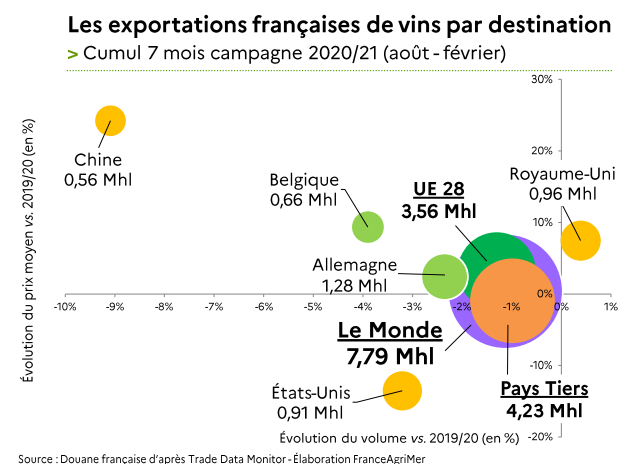
Vins tranquilles > 15°,

- 1 % volume, 0 % en valeur.



Les exportations françaises par destination

Après plusieurs mois difficiles pour les exportations françaises de vins compte tenu de la conjoncture mondiale, la fin d'année 2020 et le début de l'année 2021 semble leur offrir des perspectives plus positives en valeur notamment. Sur janvier-février 2021, elles restent en repli en volume vers l'Union européenne, comme vers les Pays tiers, mais de manière plus modérée qu'auparavant, en particulier à destination des Pays tiers, sous l'effet d'un regain de dynamisme.



N.B. Le Royaume-Uni ne faisant officiellement plus partie de l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 2020, a été intégré

dans le total Pays-Tiers avec une réropolation sur 2019 afin de ne pas biaiser l'analyse.

Le Royaume-Uni, qui a rejoint le groupe des Pays tiers depuis le 1^{er} janvier 2020, est très dynamique en valeur (+8 % vs. 7M 2019/20), quand les volumes sont stables. Les Champagne et les vins tranquilles en bouteille portent cette croissance, notamment les vins AOP, en particulier en fin d'année. La fin de la période de transition du Brexit a entraîné des achats d'anticipation. En revanche, sur le début de l'année 2021, cette dynamique est stoppée nette avec de très forts reculs des exportations françaises (-34 % en volume et -14 % en valeur vs. janvier-février 2020). Des difficultés logistiques à l'entrée du pays semblent expliquer en partie ces freins. À noter que l'on observe également une très nette progression des réexportations de vins effervescents étrangers, notamment de Prosecco, sur un marché dont la demande est élevée et en progression pour ce produit.

Sur les marchés américains et chinois, principaux clients de la France, si les volumes et les prix moyens sont en recul sur les 7 premiers mois de la campagne 2020/21, la situation s'améliore fin 2020 et sur le début d'année 2021.

Aux États-Unis, le repli des exportations est plus modéré que les mois précédents (-3 % vs. août-février 2019/20) et corrélé à un prix moyen en très forte baisse (-11 % vs. août-janvier 2019/20). Après 12 mois de repli, les exportations en valeur sont même en croissance sur le mois de février (+17 % vs. fév. 2020) à la faveur des exportations de Champagne. En revanche, les vins tranquilles en bouteille enregistrent toujours un recul marqué des volumes et des valeurs, y compris début 2021. Sur les 7 premiers mois de la campagne 2020/21, elles accusent ainsi une baisse de 12 % en volume et de 20 % en valeur (vs. août-février 2019/20), pour toutes les catégories. La taxe Trump pénalise toujours ces vins et favorise la croissance des exportations de vins tranquilles en vrac (+167 % en volume et +339 % en valeur par rapport aux 7 premiers mois de la campagne 2019/20). Mais la suspension pour 4 mois de cette taxe à partir du 11 mars 2021 devrait permettre de redynamiser les échanges sur ce marché clé.

Les exportations françaises à destination du marché chinois sont toujours en très fort repli en volume (-9 % vs. août-février 2019/20) mais se valorisent nettement (+24 % vs. août-février 2019/20). Toutefois, si l'on observe la période plus récente de janvier-février 2021, elles se développent à nouveau en volume et en valeur : le rebond est de 3 % en volume et de 43 % en

valeur comparé à janvier-février 2020. Les principales AOP portent ce rebond (en particulier l'AOP de Bordeaux).

Enfin les exportations françaises de vins vers le Japon, un marché de valeur, sont toujours en repli la période août-février 2020/21 (-9 % en volume et -13 % en valeur). Touché plus tardivement par la pandémie de la Covid-19, il semble que la baisse soit plus modérée ces derniers mois, avec même une croissance des exportations sur décembre-janvier 2020/21, mais par la suite une forte chute sur le seul mois de février 2021.

En revanche, le Canada, la Suisse ou encore l'Australie sont toujours favorables aux exportations françaises de vins (respectivement +7 %, +10 % et +29 % en volume et +6 %, +7 % et +37 % en valeur vs. août-février 2019/20).

Sur les marchés européens, les nouvelles mesures de confinement partiel mises en place dans plusieurs pays début novembre ont également une incidence sur les exportations françaises de vins. C'est le cas en Allemagne, en Belgique ou encore aux Pays-Bas, où elles chutent en volume par rapport à août-février 2019/20 (respectivement -2 % et -4 % vs. août-février 2019/20). En revanche, les prix moyens vers ces 3 marchés progressent (respectivement +2 %, 9 %, 4 % vs. août-février 2019/20), ce qui permet aux exportations de progresser en valeur vers ces 3 pays. La chute des exportations de vins IGP en volume vers ces trois marchés explique majoritairement ce phénomène (respectivement -10 %, -15 % et -8 % vs. août-février 2019/20). A *contrario*, les exportations d'AOP sont dynamiques sur les marchés belge et néerlandais.

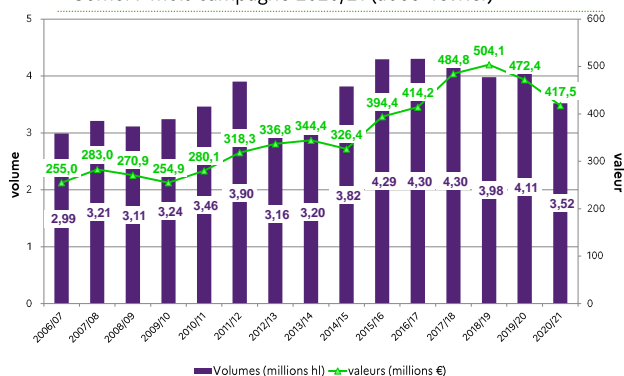
Les importations françaises de vins Cumul 7 mois campagne 2020/21 (août-février)

Les importations françaises de vins marquent un très net recul en volume comme en valeur par rapport aux sept premiers mois de la campagne 2019/20. Les volumes tombent ainsi à 3,52 millions d'hectolitres (-14 %) pour 417 millions d'euros (-12 %).

Après plusieurs mois de fortes hausses des prix moyens des vins importés, la progression est plus modérée sur août-février 2020/21 (+3,1 %, 1,19 €/l).

Les importations françaises de vins

> Cumul 7 mois campagne 2020/21 (août - février)



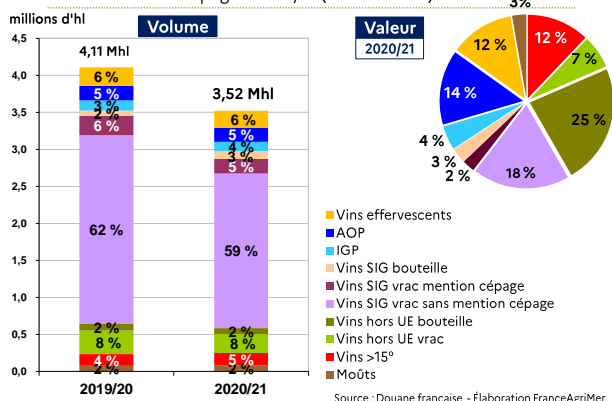
Source : Douane française d'après Trade Data Monitor - Élaboration FranceAgriMer

Les importations françaises par catégorie

Les importations françaises de vins sont majoritairement constituées de vins en vrac, qui représentent 80 % des volumes sur le cumul août-février 2020/21. Le volume de vins en vrac importé représente ainsi 2,8 millions d'hectolitres.

Évolution des importations françaises de vins par catégorie

> Cumul 7 mois campagne 2020/21 (août - février)



Source : Douane française - Élaboration FranceAgriMer

La France a toujours des difficultés à satisfaire la demande en vin SIG, à la fois sur son propre marché, mais aussi sur ses marchés d'exportation, par manque de disponibilités de vins entrée de gamme. La majeure partie des volumes importés correspond donc à des vins en vrac SIG de l'UE, sans mention de cépage. Ces derniers représentent 59 % des volumes et 19 % des valeurs sur la période. La crise sanitaire a notamment eu un impact sur les importations de ces vins et ce, dès le mois de mars 2020 et la mise en place des mesures de confinement dans la plupart des pays: en Espagne et en Italie

notamment. Les importations de cette catégorie sont toujours ralenties sur le cumul août-février 2020/21, avec un volume en baisse de 4 %, tandis que leur prix moyen est stable (0,37 €/l vs. août-février 2019/20).

Les importations françaises par provenance

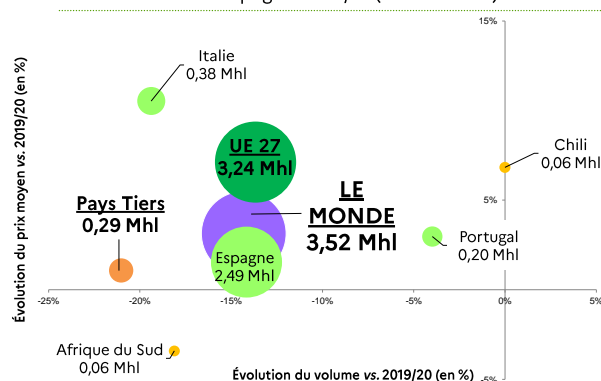
Les importations françaises de vins sont, sur août-février 2020/21, en repli notamment depuis l'Espagne mais aussi depuis l'Italie. En revanche, le prix moyen est en progression depuis ces 2 pays.

Au bilan, l'Espagne reste de loin la première origine, avec 71 % de PDM en volume. Cette part, atteint même 92 % pour la catégorie des vins en vrac SIG sans mention de cépage. Parmi les importations en valeur, avec un prix moyen de 0,50 €/l, le poids de l'Espagne est beaucoup plus modéré que pour les volumes (30 % de part de marché), en raison du segment importé (vins SIG en vrac à prix bas).

À la différence des autres catégories, les importations de Prosecco poursuivent leur développement et sont désormais majoritaires sur l'ensemble des importations de vins effervescents de la France (35 % de PDM), soutenues par une forte demande sur le marché national (+ 20 % en volume vs. août-février 2019/20) mais avec un prix moyen qui se contracte (- 14 % vs. août-février 2019/20).

Les importations françaises de vins par provenance

> Cumul 7 mois campagne 2020/21 (août - février)



Source : Douane française d'après Trade Data Monitor - Élaboration FranceAgriMer

N.B. Le Royaume-Uni ne faisant officiellement plus partie de l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier 2020, a été intégré dans le total Pays-Tiers avec une rétropolation sur 2019 afin de ne pas biaiser l'analyse.